

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 décembre 2025
Délibération n°154

L'An deux mille vingt-cinq, le 18 décembre, à 19h30, le Conseil Municipal
convoqué le 12 décembre, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame MOREAU Gaëlle, Maire

En présence de :

ALPHAND Thierry, BARONNAT Bernard, CHERFILS Jacqueline, FISCHER Maryline, GRANET Alice, HERMITTE Jean-Pierre, JEANNE Virginie, KIRKYACHARIAN Luc, MOREAU Gaelle, MOUTIER Gerard, PRAT Christelle, SEMIOND Philippe

Excusé ayant donné procuration : ADISSON Frank à KIRKYACHARIAN Luc, GIRAUD Mathieu à GRANET Alice, VIESSANT Celine à MOREAU Gaelle

Excusé sans procuration : MOSSO Veronique, VERNET Laurent Absents : COQUILLAT Catherine, MOUGIN Remi

Secrétaire de séance : FISCHER Maryline

OBJET : CONVENTION DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES RD PISTE NORDIQUE

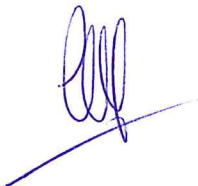
Dans le cadre de l'adaptation aux conditions météorologiques, l'association Nordic En Vallouise (NEV) a sollicité l'utilisation de la route départementale RD994 T comme piste pour l'ensemble de ces activités nordique.

Afin de concrétiser cette demande, il convient de conventionner avec le département des Hautes-Alpes pour utiliser cette route fermée durant la période hivernale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'autoriser madame le Maire à signer la convention

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

